

CHARTRE d'UTILISATION de l'INFORMATIQUE

Préambule

Le lycée Fustel de Coulanges s'efforce d'offrir aux élèves et aux personnels les meilleures conditions de travail en informatique et services multimédias. La présente charte a pour objectif de fixer les règles liées à l'usage des TIC (Technologies d'Information et de Communication):

- se conformer au Droit.
- responsabiliser tous les acteurs et usagers des ressources TICE (Technologies d'Information et de Communication de l'Education).

Elle s'applique à l'ensemble des utilisateurs des ressources informatiques et des services numériques du lycée.

On désignera par "**ressources informatiques**", les moyens informatiques locaux ainsi que ceux auxquels il est possible d'accéder à distance, directement ou en cascade, à partir du réseau du lycée.

On désignera par "**services**", la mise à disposition, par des serveurs locaux ou distants de

moyens de production, de conception, d'échanges ou d'informations diverses : logiciels spécifiques, Web, messagerie, ENT (Espace Numérique de Travail)...

On désignera sous le terme "**utilisateur** ", les personnes ayant accès ou utilisant les ressources informatiques et services Internet.

Respect de la loi

L' utilisateur s'engage à respecter la loi dans son usage des ressources informatiques et des services numériques du lycée Fustel de Coulanges, notamment dans les domaines suivants :

- respect du droit des personnes : pas d'atteinte à la vie privée, pas de diffusion des données personnelles, dont l'image, pas de propos injurieux ou diffamatoires.
- respect de l'intégrité morale des mineurs : pas de contenus dégradants, violents ou favorisant la corruption des mineurs.
- respect de l'ordre public : pas de propos racistes, antisémites, discriminatoires ou pouvant faire l'apologie de crimes ou de délits.
- respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'utilisateur comme l' administrateur s'engage à veiller au respect des dispositions de la loi

« Informatique et Libertés » (loi du 06/01/78 modifiée) dès lors qu' il procède à la collecte et/ou à la diffusion de données à caractère personnel, à partir de son compte ENT.

Conformément à la « LCEN » (Loi pour la confiance dans l' économie numérique), l' utilisateur est informé que ses données personnelles sont conservées durant un an par le lycée et les services compétents (identifiants, dates et heure des connexions aux différents services proposés, nature des opérations effectuées, etc.).

Ces textes en permanence actualisés peuvent être consultés sur les sites de la CNIL ou Legifrance.

On peut les trouver aux adresses suivantes : www.cnil.fr et www.legifrance.gouv.fr

DROITS des utilisateurs

- ***Droit d'accès et d'usage***

Le droit d'accès au système informatique est soumis à autorisation. Il est limité à des activités conformes aux missions d'un établissement d'enseignement.

L'accès au réseau informatique du lycée Fustel de Coulanges se fait à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe strictement personnels et inaccessibles. L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser un identifiant qui ne soit pas le sien et à ne pas donner son identifiant ou son mot de passe à une autre personne. Il s'engage également à signaler au Service Informatique du lycée toute intrusion dans son espace personnel et plus généralement tout incident mettant en cause la sécurité de celui-ci.

- ***Vie privée et confidentialité des informations personnelles***

Les informations enregistrées sont confidentielles et réservées à l'usage du lycée et des instances éducatives. Elles ne peuvent être données à des tiers sans autorisation préalable.

Les administrateurs de réseaux et services sont soumis à l'obligation de réserve et de confidentialité pour les informations qu'ils peuvent avoir dans le cadre de leurs fonctions (sauf si celles-ci étaient de nature à remettre en cause le bon fonctionnement technique des applications ou leur sécurité).

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978,

modifiée en 2004) toute personne peut obtenir communication voire rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au secrétariat du lycée.

DEVOIRS des utilisateurs

- ***Préservation de l'intégrité des services***

L'utilisateur ne doit volontairement pas nuire à l'intégrité des systèmes et s'engage à :

- ne pas utiliser de programmes pouvant contourner les mesures de sécurité mises en place pour assurer le bon fonctionnement du service.
- ne pas tenter de s'introduire dans des espaces numériques du lycée Fustel de Coulanges auxquels il n'a pas droit d'accès (et prévenir l'administrateur si cela se produisait).
- ne pas tenter d'accéder ou à porter atteinte aux données des autres utilisateurs en les modifiant ou en les supprimant contre leur gré.
- ne pas tenter d'interrompre le fonctionnement normal du réseau et à n'installer aucun programme.

- ***Utilisation des ressources***

L'utilisateur s'engage à utiliser les ressources informatiques du lycée pour un usage éducatif.

L'utilisation, sur les lieux de travail, de ces ressources informatiques à des fins personnelles est généralement tolérée mais elle doit rester raisonnable et ne doit pas affecter la sécurité des réseaux ou la mission éducative du lycée. Afin de protéger les utilisateurs mineurs et afin de limiter l'utilisation des ressources à un usage éducatif, les adresses Internet sont filtrées. L'utilisateur s'engage à ne pas modifier les paramètres par défaut des services, comme par exemple les configurations des stations de travail.

Sanctions

En cas de non respect de cette charte, l'utilisateur peut se voir appliquer les sanctions suivantes :

- perte temporaire ou définitive de l'accès aux ressources informatiques du lycée
- sanctions prévues par le règlement intérieur du lycée, par la loi civile ou pénale.